



NOUVELLE FORMATION « PIEGEUR AGREE »

28 et 29 NOVEMBRE 2024 (9H-18H) - MONTFLOURS

L'ensemble du programme est présenté sur une durée de 16 heures obligatoire (2 jours successifs).

Thèmes abordés :

- La législation
- La présentation des formulaires
- La connaissance des espèces
- La connaissance des pièges et la mise en place de ceux-ci
- Les maladies transmissibles à l'homme ainsi que les précautions à prendre
- Un contrôle des connaissances acquises
- Une démonstration de pose de piège sur site

Lieu : siège de la Fédération des chasseurs de la Mayenne, **La Vigneule, 53240 MONTFLOURS.**

Penser à apporter un stylo et du papier pour la prise de notes, ainsi qu'une tenue d'extérieur pour la sortie sur le terrain.

Durée : 2 jours successifs, les 28 et 29 novembre 2024 (9H-18H)

Repas : les repas seront à la charge de chaque stagiaire. Pour garder de la convivialité, avant chaque session de formation la FDSEA vous proposera de procéder à la réservation de vos déjeuners auprès du restaurant « La Guinguette de Montflours », repas qui seront à régler directement sur place par vous (comptez entre 15 et 20 €/repas).

Conditions d'inscription :

- Avoir au minimum **16 ans**
- Participer à **2 journées de formations successives**
- Nombre de stagiaires minimum : 20
- Ne nécessite pas de détenir le permis de chasse
- **Inscription auprès de la FDSEA 53**, Parc Technopôle, Rue Albert Einstein - BP 36135 53061 LAVAL CEDEX 9
- **Inscription avec chèque de règlement de 10 €, à l'ordre de la Fédération des chasseurs 53**



BULLETIN D'INSCRIPTION – FORMATION « PIEGEUR AGREE »

Bulletin à renvoyer à la FDSEA 53

Parc Technopôle, Rue Albert Einstein - BP 36135 – CHANGE - 53061 LAVAL CEDEX 9

NOM / PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE : ADRESSE MAIL :

DATE DE NAISSANCE (OBLIGATOIRE) :

ADHERENT FDSEA 53 (INFORMATIF) : OUI NON

SESSION DE FORMATION :

**Les 28 et 29 novembre 2024,
de 9H à 12H30 et de 13H30 à 18H**

Je joins à ce bulletin d'inscription **mon chèque de règlement de formation d'un montant de 10 €, émis à l'ordre de la Fédération des chasseurs de la Mayenne.**

Je souhaite déléguer l'organisation de mes 2 déjeuners à la FDSEA 53 (1h / repas), qui les réservera pour mon compte au restaurant « la Guinguette de Montflours ». **Je m'engage à les régler sur place.**